Conseil du 20ème arrondissement du 22 juin 2023

VŒU

Présenté par Wahiba Halil Bellah relatif au soutien des acteurs de l'ESS en difficulté dans le 20ème arrondissement

Considérant les acteurs de l'économie sociale et solidaire comme une autre voie pour entreprendre, loin des logiques de l'économie classique ;

Considérant que les femmes et les hommes qui s'engagent dans l'économie sociale et solidaire veulent apporter du commun dans nos quartiers populaires, rendre accessible par exemple l'alimentation bio aux plus petits porte monnaies ;

Considérant que la Mairie de Paris et celle du 20^{ème} se disent très impliquées dans l'économie sociale et solidaire à grand renfort de belles communications ;

Considérant que malgré toute cette communication, certaines de nos structures de l'ESS dans le 20^{ème} connaissent de grandes difficultés comme la **Source** située rue Felix Terrier ;

Considérant que ces structures font le maximum pour s'installer dans des quartiers politique de la ville pour être au plus près des populations qui ont le plus besoin d'un accès facilité au bio par exemple ;

Considérant que la *Source*, comme le CIP 20 auparavant, est obligé d'arrêter son activité par un manque de soutien manifeste de la mairie de Paris et du 20^{ème}. Plusieurs réunions n'ont pas abouti à des solutions concrètes ;

Considérant que cette structure s'était donné comme mission de créer un vrai lien social dans le quartier Felix Terrier Davout ;

Mme Wahiba Halil Bellah élue indépendante émet le vœu que :

- La Mairie du 20^{ème} construise un mécanisme de prévention et de suivi approfondi des structures de l'ESS de l'arrondissement, afin d'éviter des cessations d'activité;
- La Mairie du 20^{ème} demande à Paris habitat d'étudier la possibilité que des loyers solidaires soient proposés aux acteurs de l'ESS à l'occasion de leur installation, pour leur permettre de développer leur activité sur 1 ou 2 années.